

Québec, le 19 novembre 2020

Mesdames les Directrices générales et Messieurs les Directeurs généraux des centres de services scolaires, des commissions scolaires ainsi que des établissements d'enseignement privés,

L'évolution récente de la situation épidémiologique nous amène à poursuivre collectivement nos efforts afin de limiter la propagation du virus. Ainsi, sur recommandation des autorités de la Direction générale de la santé publique, le gouvernement a jugé qu'il est préférable de saisir l'occasion du congé des Fêtes pour augmenter le nombre de journées au cours desquelles les élèves ne seront pas physiquement présents à l'école ou en centre.

Les mesures exceptionnelles que je vous annonce visent à permettre à tous les Québécois de profiter de la période des Fêtes de manière sécuritaire, tout en limitant les impacts sur les apprentissages des élèves, avec l'ultime objectif de garder nos écoles ouvertes. Elles n'auront aucun impact sur le calendrier scolaire tel qu'il a été établi localement.

Ainsi, je vous informe que les mesures suivantes seront mises en place.

Pour les élèves du préscolaire et du primaire

- Aucune présence en classe entre le 17 décembre 2020 et le 3 janvier 2021 inclusivement.
- Les journées pédagogiques prévues au calendrier scolaire sont maintenues.
- Le retour en classe est prévu le 4 janvier 2021, sauf si le calendrier scolaire prévoyait déjà un retour à une date ultérieure.
- Lors des journées de classe prévues entre les 17 et 23 décembre inclusivement, les élèves réalisent des apprentissages à la maison (lectures, travaux, etc.) et leurs enseignants s'assurent de garder un lien pédagogique ainsi qu'un contact direct et quotidien avec eux.
- En fonction du calendrier scolaire, lors des journées des 17, 18, 21 et 22 décembre, des services de garde d'urgence seront offerts par le réseau public aux parents qui occupent un emploi dans un secteur d'activité prioritaire, incluant le personnel scolaire. La liste complète sera rendue publique prochainement.

... 2

Pour les élèves du secondaire

- Aucune présence en classe entre le 17 décembre 2020 et le 10 janvier 2021, inclusivement.
- Les journées pédagogiques prévues au calendrier scolaire sont maintenues.
- Le retour en classe est prévu le 11 janvier 2021.
- Des services éducatifs à distance doivent être offerts à tous les élèves de la 1^{re} à la 5^e secondaire lors des journées de classe prévues au calendrier, selon l'horaire habituel des élèves.

Pour les élèves de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle

- En formation générale des adultes et en formation professionnelle, l'enseignement à distance est à privilégier lors des jours ouvrables s'inscrivant à l'intérieur de la période de congé, lorsque la nature des programmes d'études le permet, et en tout respect du protocole d'urgence. En ce sens, les centres ne pourront pas accueillir d'élèves dans leurs locaux ni dans leurs laboratoires entre le 17 décembre 2020 et le 10 janvier 2021 inclusivement. Les évaluations locales peuvent se dérouler à distance. Enfin, les stages peuvent se poursuivre comme prévu.
- Pour les élèves qui ne seraient pas en mesure de suivre leur formation à distance, les centres doivent prévoir du travail de révision ou d'enrichissement à réaliser durant les jours ouvrables. Un suivi téléphonique pourra aussi être fait auprès des élèves.

Par ailleurs, les écoles spécialisées pour les élèves vulnérables ne sont pas concernées par ces mesures et demeurent ouvertes selon le calendrier habituel.

À noter également que, malgré l'absence physique des élèves, la prestation de services de l'ensemble du personnel scolaire et des centres administratifs est requise, selon les modalités convenues et en respect des orientations de la Direction générale de la santé publique, notamment celles concernant le télétravail.

L'absence des élèves au sein des écoles et des centres permet d'utiliser ces journées pour procéder au nettoyage des locaux et effectuer des travaux d'entretien, incluant ceux qui seraient requis aux systèmes de ventilation.

En terminant, je vous informe qu'un document sous forme de « questions et réponses » vous sera envoyé sous peu. Je vous remercie sincèrement, de même que vos équipes et l'ensemble du personnel scolaire, pour les efforts soutenus que vous déployez au quotidien afin d'offrir des services de la plus haute qualité aux élèves du Québec.

Veillez agréer mes salutations distinguées.

Le ministre,

A handwritten signature in black ink, reading "Jean-François Roberge". The signature is written in a cursive, flowing style with a prominent initial 'J'.

Jean-François Roberge